

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET VIE QUOTIDIENNE

Affaire suivie par : Ingrid Rousseau
02 40 32 17 27

Bouguenais, le 15 mars 2019

Initiative : Les officiers d'Etat Civil se déplacent auprès des aînés

Attentive à ses habitants, la Municipalité veille au respect des droits de chacun et agit en faveur de services publics de proximité.

L'enregistrement d'une demande de carte nationale d'identité sécurisée (CNIS) s'effectue en mairie principale sur un dispositif de recueil spécifique. La présence du demandeur est ainsi indispensable, y compris pour la prise d'empreintes.

Certaines populations peuvent rencontrer des difficultés à se déplacer. Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville souhaite aller davantage à la rencontre des personnes âgées et/ou en situation de handicap. A titre expérimental, le service Etat-Civil a sollicité la Préfecture pour disposer sur 3 demi-journées du matériel mobile permettant d'enregistrer les demandes de CNIS.

Les **19 et 21 mars**, deux Officiers d'Etat Civil formés au dispositif interviendront dans les résidences Beaulieu et Croix du Gué et à la Maison d'Accueil Spécialisé l'Epau. Cette initiative pourrait être reconduite en cas de besoin et en fonction des disponibilités du matériel géré par les services préfectoraux.

Contacts Presse :

Service Etat-Civil – 02 40 32 17 27.

Service Communication – 02 40 32 29 45.